



# Le journal des mobilités actives

## SOMMAIRE

n°151 Printemps 2023

- p. 2 : Édito du Président
- p. 3 à 7 : Annulation du PDU
- p. 8 : Bilan La Roue Tourne 2023
- p. 9 : Les panneaux M12
- p. 10 & 11 : Collectif vélo Occitanie
- p. 12 : Bilan AYAV hiver 2023
- p. 13 : Opération Cyclistes brillez
- p. 14 : Compte rendu AG 2023
- p. 15 & 18 : Revue de presse
- p. 19 à 21 : Toulouse : Cité interdite aux PMR
- p. 22 & 23 : Cyclo-travailleurs : Laeti paniers
- p. 24 à 26 : Balade Chili / Argentine
- p. 27 : La 6<sup>ème</sup> transtoulousaine
- p. 28 : Les balades du dimanche
- p. 29 : Information Partenaires
- p. 30 : Actualités Vélo Routes & Voies Vertes
- p. 31 : Balades à Vélo Toulousaines

ISSN : 2260-3441  
Dépôt légal : Mai 2023

### 2P2R a dix ans!

Et oui, au cas où certain-e-s l'auraient oublié l'association Vélo Toulouse s'est transformée en Deux Pieds Deux Roues en 2013! 10 ans de 2P2R ...10 ans de marche. Cela me donne l'occasion de faire un bilan et de se projeter un peu sur l'avenir.

La marche est la grande oubliée des politiques publiques de mobilités : en 2019, Tisséo Collectivités a bien établi un Schéma Directeur Piétons d'Agglomération (SDPA), mais celui-ci est une coquille presque vide : il n'y a ni ambition, ni objectifs opérationnels, ni programmation, ni budget, ni critères d'évaluation.

Il y a quelques mois le président de Tisséo Collectivités a annoncé une seconde version : quelle en sera l'ambition? Y aura-t-il un budget conséquent et sincère?

Du côté de Toulouse, ce n'est pas tellement mieux : il n'y a qu'à prendre connaissance du bilan à mi-mandat de l'équipe municipale en place au Capitole : rien sur la marche. Et pourtant, le maire s'est engagé à dépenser 10 millions d'euros par an sur la commune de Toulouse pour la sécurisation des déplacements des piétons et des cyclistes : quelles sont les réalisations concrètes depuis 3 ans?

Certes quelques projets emblématiques, comme la requalification de la rue de Metz, ont été lancés ces dernières années mais il n'y a pas de plan d'ensemble pour encourager et développer la marche.

Un plan «Marche-all» sera-t-il élaboré pour enfin faire décoller ce mode de déplacement? D'autres villes, comme Bordeaux, se sont dotées d'un plan marche, pourquoi pas Toulouse?

De notre côté, malgré le changement de statuts de l'association, nous n'avons certainement pas réussi à suffisamment développer la culture piétonne au sein de l'association. Certes une commission piétonne travaille très sérieusement ce sujet depuis plusieurs années, mais les fruits de leur travail n'ont pas encore infusé dans toute l'association. J'en profite pour féliciter et remercier ses membres et en particulier Jean Labbé pour leur travail pour faire progresser ce sujet dans l'association et au-delà.

Cette commission a élaboré et diffusé un «Plan Piéton», mais combien de personnes l'ont lu?

On a réussi en quelques mois à produire un Schéma Directeur Cyclable d'Agglomération (SDCA), et malgré plusieurs tentatives, on n'a pas encore réussi à faire de même pour le SDPA.

Au milieu de ce tableau assez sombre émergent de belles réussites : la Transtoulousaine est certainement la plus emblématique. Cette réussite doit nous inspirer pour faire changer les mentalités et lancer des nouveaux projets. Cette année lors d'Allons Y A Vélo (AYAV), les écoliers marcheurs seront aussi comptabilisés et participeront donc au challenge.

Ce n'est pas encore un Allons Y A Pied (AYAP) mais on s'en rapproche. Un forum régulier de discussion sur la marche a été ouvert depuis quelques mois avec les élus et techniciens de Toulouse Métropole.

Les idées et occasions (SDPA v2, rue aux enfants, parking day, ...) ne manquent pas pour continuer à interpeller et à sensibiliser élu-e-s et habitant-e-s sur la redistribution de l'espace public en faveur des piétons.

Le randonnée est encore longue pour atteindre les 30% de part modale pour la marche à l'horizon 2030, et commencer à transformer Toulouse en ville marchable, mais je suis sûr que nous pouvons collectivement y arriver.

Boris Kozlow - Président de Deux Pieds Deux Roues

# ANNULATION DU PDU 2018

*Bilan d'un long  
parcours !*

Annulation du PDU 2018 : retour sans détour sur cette victoire marquante de 2P2R depuis les coulisses !



Par ces quelques lignes, voici l'angle de vue **très personnel** depuis les coulisses de 2P2R qui revient sur l'aventure tumultueuse du recours contentieux qui a vu l'annulation définitive du PDU de 2018.

Comment a germé l'idée d'un recours ? Tout d'abord lors de la promulgation du PDU révisé le 07 février 2018, nous avons trouvé que le PDU présentait des lacunes au niveau du budget cyclable. C'est pour cela que nous avons rédigé un premier recours gracieux auprès de Tisséo Collectivités. Nous étions des débutants sur l'aspect juridique.



Tisséo ne s'est pas privé de démontrer que notre recours gracieux n'en était pas un car selon elle, nous ne demandions pas suffisamment clairement l'annulation de la délibération du 07 février 2018. Les différents juges n'ont pas suivi les arguments de Tisséo.

Cette phase de recours gracieux nous a amené à gratter un peu sur le contenu du PDU en relisant les différents documents (milliers de pages) qui formaient le projet Mobilités 2020-2025-2030. C'est l'avis de la MRAe (Mission Régionale d'Autorité environnementale) en date du 02/03/2017 qui nous a alertés.

La MRAe relevait des constats éloquentes et demandait des améliorations de ce PDU. Voici les points principaux relevés :

- une augmentation de 9% des émissions de gaz à effet de serre (GES),
- une augmentation de la population exposée au bruit,
- une augmentation du trafic routier de +17% (exprimé en véhicules/km).

Voici un extrait marquant de son avis: "***Ce constat, décevant du point de vue environnemental, interroge sur la pertinence du périmètre d'analyse et la nécessité d'aborder les problématiques de déplacement sur l'agglomération en tenant compte des connexions avec le reste de l'aire urbaine toulousaine et les villes moyennes environnantes de l'espace métropolitain. Il ne fait que souligner davantage l'intérêt d'associer, de façon structurée, l'ensemble des Autorités Organisatrices de Transports (AOT) et des responsables des réseaux d'infrastructures routières et ferroviaires intervenant à cette échelle, pour pouvoir satisfaire l'objectif de mobilité durable sur l'agglomération toulousaine fixé dans le cadre de ce projet.***"

Notre réflexion s'est accrue sur l'intérêt d'aller plus loin dans notre démarche au regard de ces éléments. La question que nous nous sommes posée au sein du CA : pouvons-nous laisser passer un document de planification qui ne répond pas aux enjeux environnementaux qui se font déjà sentir et qui auront des répercussions sociales et économiques majeures ?

Avant de nous lancer sur un recours contentieux, nous avons souhaité avoir un avis juridique d'un professionnel pour connaître nos chances de succès et de l'intérêt d'une telle procédure. Pour cela nous avons sollicité plusieurs avocats et nous en avons sélectionné un ou plutôt une. Nous avons retenu Maître Blanche Magarinos-Rey du barreau de Paris (<https://www.artemisialawyers.com/>).

Maître Magarinos-Rey a donc rédigé une note technique. Cette note nous a confortés d'aller plus loin et d'engager un recours contentieux devant le Tribunal Administratif pour demander l'annulation de la délibération. Le CA s'est prononcé pour lancer une procédure contentieuse en appréciant au mieux les conséquences d'une telle décision (relations avec les collectivités, avec les élus, conséquences financières, temps judiciaire long).

Une requête pour annuler le PDU a donc été envoyée auprès du TA le 31/07/2018. Le TA n'a transmis cette requête que le 04/09/2018 à Tisséo Collectivités. C'est à partir de là que la procédure judiciaire lourde a véritablement commencé. Puis ce fut le temps des échanges entre les 2 parties à coup de mémoires en défense et mémoires en réplique. Il y a eu la période COVID qui a fortement ralenti les instructions de dossier par les tribunaux.



Enfin c'est le 08/01/2021 qu'a eu lieu l'audience publique du TA avec le rapporteur public qui demande une annulation du PDU pour 2 raisons principales :

- absence de solution de substitution raisonnable
- absence d'exposition des critères, indicateurs et modalités retenus pour suivre les effets du plan sur l'environnement.

Le rapporteur public semblait cependant désolé vis à vis de Tisséo Collectivités de devoir formuler une demande d'annulation. Ce même rapporteur lors de son exposé se plaignait du mille-feuille administratif et nous informait qu'il venait de découvrir l'existence de la loi sur l'air ou loi Laure qui date du 30 décembre 1996 soit 24 ans d'existence ! Oups...

Le TA se prononce quelques jours plus tard, le 22/01/2021 : les juges annulent le PDU en suivant les arguments du rapporteur public. C'est donc le PDU de 2012 qui fait foi depuis l'annulation de celui de 2018.

Ce fut donc une première victoire pour 2P2R. Tisséo Collectivités au regard des raisons majeures de l'annulation aurait pu reconnaître son erreur et décider d'améliorer le PDU fraîchement annulé. Il n'en a rien été et décide de faire appel.

Jean-Luc Moudenc lors du conseil municipal du 29/01/2021 réagit de la sorte : **"2P2R se fait l'instrument d'une vision totalement obsolète de l'agglomération et de ses besoins de mobilités et d'une vision régressive de la mobilité de l'agglomération toulousaine"**.

Par courrier recommandé, la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux (CAAB) nous informe de l'appel de Tisséo et d'une demande de sursis à exécution.

Le sursis à exécution aurait permis, s'il avait été jugé favorablement par la CAAB, de maintenir le PDU 2018 officiel tant que l'arrêt de la CAA n'était pas rendu.

Il n'en a rien été. Suite à une nouvelle série d'échanges de mémoires en réplique et en défense et suite à l'audience publique du 22/06/2021, les juges rejettent le 29/06/2021 la demande de sursis à exécution portée par Tisséo.

Le dossier est transféré à la toute jeune Cour Administrative d'Appel de Toulouse (CAAT).

Tisséo fait tout pour faire traîner le dossier et envoie un ultime mémoire en réplique le 07/10/2021. Nous répondons le 08/11/2021 par un mémoire en défense qui sera au final notre ultime mémoire.

La CAAT ordonne la clôture de l'instruction du dossier pour le 16/01/2022. Puis s'ensuit une longue période de silence administrative qui s'est achevée par l'audience publique le 05/01/2023. Mme la Rapporteur Publique a présenté un exposé extrêmement clair qui ne laissait paraître aucune ambiguïté en demandant le rejet au fond de l'appel formé par Tisséo en reprenant les mêmes arguments que la première instance.

**La position de la CAAT a été officialisée le 19/01/2023 en rendant un arrêt qui rejette l'appel de Tisséo et annule définitivement le projet Mobilités 2020-2025-2030.**



Tisséo Collectivités a cependant la possibilité de se pourvoir devant le Conseil d'État mais avec peu de chance que leur demande soit recevable. Par voie de presse, le président de Tisséo Collectivités Jean-Michel Lattes annonce laconiquement que Tisséo ne se pourvoirait pas en cassation.

A ce jour, 2P2R n'a pas reçu de courrier de la part du Conseil d'État. Tisséo a vraisemblablement donc tenu parole.

**C'est donc bel et bien le 19 janvier 2023 que l'épisode judiciaire se ferme après presque 5 ans de procédure.** Que ce fut donc long et intense ! Après réflexion, il est peut-être important que la Justice prenne son temps pour statuer de manière la plus raisonnable et apaisée.

A titre personnel, ce fut 5 années éprouvantes, remplies de doutes et d'insomnies mais qui ont été très instructives et nous a apporté une culture juridique appréciable. Cela nous a permis d'accroître nos connaissances sur le code de l'environnement.

J'ai porté au quotidien le dossier depuis la rédaction du recours gracieux, en passant par la prise de contact avec la FUB, par le choix de notre avocate, par la coordination des différents groupes de travail, les entretiens téléphoniques avec notre avocate. Ce fut quelque peu usant. Je pense que le moment d'extrême fatigue que j'ai vécu fin 2019 en a été le révélateur. Mais face aux enjeux environnementaux et sociétaux qui ont été complètement occultés par le PDU 2018, il était important que nous sortions aussi de notre zone de confort et que nous prenions des risques pour le bien collectif.

Les risques ont favorablement payé. Je crois que Deux Pieds Deux Roues peut être fière de cette victoire qui la servira pour les années à venir.

On peut à juste titre s'interroger de l'intérêt de notre démarche. Certaines mauvaises langues ont déjà commencé à y répondre en disant que ce recours n'aura servi à rien car les travaux du métro ont commencé. Ces mêmes mauvaises langues ont affirmé que ce recours n'aura servi qu'à ce qu'une association se fasse personnellement plaisir.

Notre vision est toute autre. Cette victoire a mis en lumière différents aspects :

- les élus sont volontairement passés en force pour imposer leur projet de mobilité (3ème ligne de métro et projets routiers PARM) au détriment des enjeux environnementaux pourtant si marquants dans notre quotidien depuis les 10 dernières années ;

- la collectivité a failli à ses objectifs de service public en refusant de comparer les 4 milliards d'euros du futur métro et les 2 milliards d'euros de projets routiers à une solution de substitution raisonnable de mobilité. La collectivité s'est refusée à vérifier si les intérêts des citoyens avaient été garantis (intérêts financiers, sanitaires, sociaux, environnementaux).

- les élus ont pris en otage la collectivité avec des ambitions de mobilité... vers la reconquête du pouvoir local. **On devrait avoir des élus au service de la collectivité. Les rôles ont été inversés, nous avons eu une collectivité au service des élus.**

Je vous incite à relire l'article très intéressant du journaliste David Saint-Sernin du journal Actu Toulouse ([https://actu.fr/occitanie/toulouse\\_31555/toulouse-voici-comment-cinq-ans-trace-3e-ligne-finalement-sorti-long-tunnel\\_24930027.html](https://actu.fr/occitanie/toulouse_31555/toulouse-voici-comment-cinq-ans-trace-3e-ligne-finalement-sorti-long-tunnel_24930027.html)).



Cet article résume de manière très claire la raison politicienne de Jean-Luc Moudenc et Jean-Michel Lattes de porter le projet de 3ème ligne de métro : "Cette annonce du projet de la troisième ligne de métro a été un **tournant dans la campagne**, car ce sujet a ramené le débat autour de nous. Avec ce projet, nous tenions enfin notre projet moteur pour Toulouse et pour notre campagne."

La 3ème ligne de métro aura permis en 2014 aux prétendants à la mairie de Toulouse de sortir d'un trou politique pour creuser un gouffre financier abyssal pour les 50 prochaines années.

L'entêtement, l'absence de raison et de sagesse de la part des élus permettront-ils aux résident.es de la grande agglomération toulousaine de voir leur condition de transport s'améliorer au quotidien dans les 20 prochaines années ?

Ce n'est pas du tout la trajectoire qui est prise actuellement par les pratiques de transports :

- pollution de l'air en augmentation,
- sur le terrain pas d'amélioration notable des conditions de déplacements à vélo malgré les perpétuelles annonces,
- absence de politique piétonne,
- absence de volonté de développer le train de banlieue,
- mise en place d'une ZFE à reculons en repoussant la verbalisation automatisée à fin 2024 en accord avec l'État.

Par la volonté affichée des élus, la voiture restera donc pour de longues années l'unique moyen de locomotion pour les banlieusards de la grande agglomération toulousaine. L'enquête Ménages Déplacements 2023 en cours de rédaction devrait confirmer cette triste tendance.

Que va-t-il se passer à l'avenir ? Je laisse la plume aux futur.es actifs.ves de 2P2R pour écrire cette histoire qui s'annonce riche en enjeux et en passion avec comme cap d'améliorer la qualité de notre vie urbaine et périurbaine.

Je tiens à remercier tous les adhérent.es de 2P2R qui ont soutenu le Conseil d'Administration de 2P2R dans sa démarche de recours contentieux. Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à donner de leur temps et de leur énergie pour porter ce recours. Elles sont nombreuses et se reconnaîtront. Et bien sûr un grand merci à notre avocate Maître Blanche Magarinos-Rey qui a été l'élément clé de notre réussite de part ses compétences juridiques, son écoute et sa patience. Elle a apprécié d'avoir collaboré avec nous, et nous a remercié pour notre travail d'accompagnement lors de la rédaction des différents mémoires car elle a nous dit que c'était relativement rare que ses clients soient autant impliqués dans leur dossier. Nous lui souhaitons de nombreuses autres victoires.

Guillaume Crouau - 2P2R

Pour les personnes intéressées voici les coordonnées de maître Magarinos-Rey :

**Cabinet Artemisia**

Phone : +33 (0)9 83 96 99 30

emails : [contact@artemisia-lawyers.com](mailto:contact@artemisia-lawyers.com) [blanche@artemisia-lawyers.com](mailto:blanche@artemisia-lawyers.com)

<https://www.artemisia-lawyers.com/>

# BILAN LRT 2023

*LRT de retour au Moulin!*

Après deux hivers d'interruption pour cause de Covid, l'équipe d'organisation de 2P2R Roques/Portet était ravie de pouvoir proposer une nouvelle édition du festival La Roue Tourne.

**Le festival 2023 s'est tenu les vendredi 10 et le samedi 11 février au Moulin, Centre culturel de Roques.** Comme les années précédentes, il a connu un beau succès. Une invitation au voyage à vélo qui a comblé un public nombreux, séduit par une programmation riche, des projections de films de tous horizons, des rencontres avec des auteurs-voyageurs, des expositions, des animations pour enfants, et des ateliers. Une quarantaine d'exposants, professionnels, institutionnels, artisans, ont permis de découvrir des itinéraires et équipements spécifiques au vélo.

Le vendredi, à la salle de spectacle du Moulin, Sandrine Costes, organisatrice du festival, devant une salle comble, présentait Fabien Favre et la projection de son film « Un monde sous vide » ... Incroyable épopée à travers l'Europe. De Tarifa au Cap Nord, celui-ci a parcouru 8000 à vélo en tentant de s'affranchir du moindre emballage en plastique.



Boris Kozlow Président de 2P2R,  
Guillaume Crouau, Sandrine Costes  
organisatrice du Festival



Julien Palaprat, un actif  
organisateur du Festival



Un parking vélo bondé!

## Le festival en chiffres :

- Une équipe d'une dizaine de bénévoles s'active de juin à février pour vous proposer un beau programme,
- Une quarantaine de stands de présentation des voyages à vélo, de matériels, de fabricants locaux, de comité départementaux du tourisme
- 15 films présentés tout au long des deux journées avec 1200 spectateurs
- 8 ateliers pratiques et point carte

Le festival prendra maintenant un rythme de croisière tous les deux ans

**Rendez vous donc en 2025 pour la prochaine édition de La Roue tourne à Roques !**

L'équipe d'organisation du festival



# PANNEAUX M12

le feu rouge est facultatif

## Quand le feu rouge est facultatif !

« Eh oh ! le feu rouge c'est pour tout le monde ! » m'a lancé l'automobiliste alors que je tournais à droite au feu... rouge ! Le véhicule était floqué « Mairie de Toulouse » alors je me suis dit que ce serait bien d'expliquer le fameux **panneau M12** (pour les initiés) ou « **cédez le passage cycliste au feu** » (pour les rigoureux) ou encore « **tourne à droite** » (pour Mme ou M. Tout-le-monde).

J'ai à peine eu le temps d'aligner quelques mots que l'accélération brutale me rappela que le feu était vert, cette couleur magique du code de la route qui exonère de bien vérifier qu'il n'y ait pas de danger !

Intégré au code de la route en 2010 pour le tourne à droite, voilà désormais 7 ans que le M12 s'est progressivement élargi à toutes les directions.



Sur Toulouse et quelques rares autres communes, il a d'abord été assez largement implanté mais malheureusement près d'un tiers a été volé ou détérioré. Depuis, les services ont avancé timidement. Ils ont commandé des panneaux plus grands et mieux fixés, pour de multiples directions, mais leur déploiement ne suit pas. Si on les retrouve au centre de Toulouse, pour le reste cela n'avance pas vite; pire des carrefours neufs n'en sont pas équipés !

Pourtant un gros travail a été effectué par le service modes actifs de la Métropole : Ils ont étudié chaque carrefour pour décider de l'implantation et pour quelles directions. Ce travail est ensuite validé par le service gestionnaire des feux (qui n'est parfois pas Toulouse Métropole dans certaines communes) et c'est ensuite au tour du pôle technique d'émettre un avis. Enfin, un arrêté municipal de circulation est pris puis les panneaux sont posés. La prochaine étape devrait être la pose sur les pénétrantes puis intra-rocade. N'hésitez pas à en demander à vos élus locaux !

Ce panneau est globalement bien accepté par les techniciens, hormis le tourne-à-gauche qui fait encore peur. Les données d'accidentologie sont bonnes. L'acceptabilité, quand il ne s'agit pas de méconnaissance, l'est en revanche moins surtout de la part des piétons. **Il faut ici rappeler que c'est un cédez le passage, le cycliste doit donc laisser passer les voitures mais aussi les piétons.**

La vigilance est de rigueur car les voitures arrêtées au feu rouge masquent souvent la visibilité. Ce respect des piétons est essentiel au succès complet de cet outil (facultatif car on peut attendre sagement au feu !) tellement pratique pour les cyclistes et qui permet de s'affranchir d'une invention destinée à réguler le trafic automobile !

# COLLECTIF VELO OCCITANIE

Ensemble, soyons plus forts

## Le collectif vélo Occitanie

C'est lors de la dernière campagne des élections régionales en 2021 que l'idée d'un collectif régional vélo a émergé. La Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) avait alors lancé un questionnaire « Parlons-Vélo », afin de connaître les ambitions des candidats en matière de politique cyclable.

Comme dans d'autres régions, un groupe de travail, réunissant des associations vélos d'Occitanie, s'est créé afin de peaufiner le questionnaire et d'aller à la rencontre des candidats.

Suite aux élections et à l'installation de la nouvelle équipe d'élus, il nous est apparu plus que pertinent de se réunir à nouveau pour créer cette fois-ci un **Collectif vélo régional**.



L'objectif est double :

- D'une part, être l'interlocuteur privilégié, porte-parole d'un bon nombre d'associations vélo d'Occitanie, auprès du Conseil Régional et de rappeler aux élus leurs engagements pris lors de la campagne.
- D'autre part mutualiser, partager les connaissances, apporter des supports techniques aux associations du territoire, notamment les plus petites qui peuvent perdre en motivation.

En effet, si les ambitions cyclistes des décideurs ne sont pas toujours au rendez-vous dans les grandes métropoles, ce n'est pas moins vrai dans les petites communautés de communes où le vélo n'est encore perçu que sous l'angle du loisir.

Hasard du calendrier, afin de ne pas perdre le contact avec les associations du territoire mais aussi de déployer ses ambitions cyclables notamment en zone peu dense, la FUB cherche à mettre en place des collectifs régionaux, échelon intermédiaire afin d'être les relais entre les associations d'usagers et les initiatives nationales.



## COLLECTIF VELO OCCITANIE

Pour la promotion du vélo au quotidien : intermodalité vélo-train-car, milieu rural, école à vélo et accompagnement des collectivités pour l'aménagement du territoire.

21

associations dans 10 départements



Accompagner le développement d'un système vélo en Occitanie



Quelle alternative à l'auto grâce au vélo pour les occitans ?

[collectif.velo.occitanie@gmail.com](mailto:collectif.velo.occitanie@gmail.com)

Facebook : Collectif Vélo Occitanie  
Twitter : @VeloOccitanie



Le collectif vélo Occitanie suscite aujourd'hui une belle dynamique avec une vingtaine d'associations représentées, réparties sur l'ensemble des départements (il ne manque plus que le Gers et Lot). Sont présents également au sein du collectif deux membres du conseil d'Administration de la FUB (Céline Scornavacca et Etienne Demur) qui sont aussi très actifs dans leur association respective du côté de Montpellier et d'Aigues-Mortes. Enfin, y participent aussi Charles Dassonvilles et Nicolas Viguier, animateurs régionaux de Génération Vélo, qui accompagnent les collectivités dans le déploiement du Savoir Rouler à Vélo (SRAV) chez les enfants dans les écoles ou centres de loisirs.

La vie du collectif est ponctuée par les réunions mensuelles mais aussi des réunions avec la FUB et d'autres collectifs régionaux afin de s'entendre sur la stratégie, les sources de financements, plans vélos, aménagements, intermodalité... Et aussi profiter des retours d'expérience de tout le territoire national.

Avec le coup de pouce du président de la FUB Olivier Schneider, en août 2022, le collectif a des rendez-vous réguliers avec le Conseil Régional, afin de parler d'évènements organisés par la région mais aussi d'évoquer et de débattre des sujets vélos dont la Région a la compétence, notamment le schéma directeur cyclable régional et bien sûr l'intermodalité.

A ce sujet, le collectif a été invité à donner son avis et être force de proposition concernant le stationnement sécurisé en gare et un système vélo libre-service au niveau régional. Si un consensus fini par être trouvé sur certains sujets avec la Région, d'autres vont demander beaucoup plus d'efforts, notamment concernant l'embarquement des vélos à bord des TER et des cars où la région compte se restreindre au minimum imposé par la loi.

Le collectif n'en est qu'à ses débuts et a beaucoup d'idées en tête. Il ne manquera pas de faire un retour à 2P2R sur l'avancement des chantiers !



21 Novembre 2022 : Conseil Régional de Montpellier : de gauche à droite : Fabrice Gouze (vélo Région), Bertrand Buineau (Service intermodalité/accessibilité Région), Hélène Jacquemin (IN'VD Millau), Jean-Luc Gibelin (Vice-Président Occitanie, délégué au mobilité), Etienne Demur (Aigue-Morte et admin FUB), Céline Scornavacca (Vélocité Grand Montpellier et admin FUB), Georges Gil (association Vélo Pays de l'Or) Charles Dassonville (Montpellier Génération Vélo), Fabien Foulon (2P2R, Toulouse).

# AYAV HIVER 2023

*Encore une belle édition!*

**AYAV Hiver 2023 s'est déroulé à la mi-février durant une semaine du 13 au 17 février.**

De nouveau un record de 53 inscriptions avec 46 entités participant aux challenges : 15 établissements scolaires et 31 entreprises.

La météo presque printanière a permis à de nombreuses entités de faire des scores incroyables pour une session hivernale. Certaines écoles ou entreprises dépassent allègrement les 30% de cyclistes.

Cette année une nouvelle catégorie voyait le jour, **les étudiants**, et c'est l'ICAM qui arrive en tête des 3 participants du challenge.

Les écoles comptaient également les cyclistes mais aussi les piétons. Certaines ont eu du mal pour ce comptage et un retour sera effectué lors de la soirée de lancement de printemps pour décider de maintenir ou non cet aspect.

C'est toutefois une entreprise qui arrive en tête tout classement confondu cette année, à savoir **ITER** avec 2/3 de cyclistes !

## Les Résultats

— > **L'école du Château de Tournefeuille** coiffe le podium des scolaires cet hiver avec la moitié des élèves utilisant les modes actifs ! Bravo à cette belle mobilisation des élèves et des parents !

Voir classement du [Challenge inter-scolaires Étudiants et écoles/collèges/lycées](#)

— > **Arrivée de 3 nouvelles entreprises sur les podiums par rapport à AYAV Hiver 2022 : Ansys, Laboratoire TB et le CNES**, félicitations à eux !

Le classement est le suivant pour les différentes catégories :

La catégorie 1 de moins de 100 salariés :

- 1er : **ITER** avec 67.8 % de part modale vélo.
- 2e : **OVH Cloud Toulouse** avec 35 %.
- 3e : **Ansys** 28,4 %.

La catégorie 2 de 100 à 500 salariés :

- 1er : **Mercator Ocean International** avec 47.9 % de part modale vélo.
- 2e : **ONERA** avec 41.1 %.
- 3e : **Laboratoire TBI** avec 31 %.

La catégorie 3 de plus de 500 salariés :

- 1er : **Observatoire Midi Pyrénées** avec 33.3 % de part modale vélo.
- 2e : **Météo-France** avec 29.8 %.
- 3e : **CNES** 19.2 %.

Voir classement du [Challenge inter-entreprises](#)

Nous donnons rendez-vous à toutes les entités du 29 mai au 09 juin pour la session AYAV Printemps 2023.

Adrien Warnan - 2P2R organisation AYAV

# CYCLISTES BRILLEZ

*la sécurité c'est pas facultatif*

L'opération **Cyclistes Brillez** n'avait pas pu être organisée depuis 2 années : c'est le 18 janvier dernier au Port St Sauveur qu'a pu avoir lieu la session de cet hiver, grâce à toutes les personnes qui s'y sont investies : 5 personnes de Toulouse Métropole, 6 policiers de la Police Municipale (dont 2 à vélo avec un bon éclairage..) et une dizaine de volontaires de 2P2R.

A cette occasion nous avons eu la visite et le support de 2 élus, Messieurs M. Boyer élu délégué aux nouvelles mobilités et E. Esnault, élu délégué en charge des interventions de la Police Municipale.

Le constat des passages vélos sur ce lieu du Port St Sauveur a montré beaucoup de cyclistes (dont vélotaffeurs) bien éclairés ; nous avons quand même distribué et installé environ **80 kits d'éclairage** à des cyclistes en infraction, qui ont été plus que contents de l'opération ; ceci montre, si besoin était, que l'éclairage n'est pas encore pour certain cyclistes un dispositif de sécurité essentiel.. de la sensibilisation à l'importance d'être visible à vélo, à la fois pour assurer sa propre sécurité mais aussi celle des autres usagers de la route est encore nécessaire ! Nous invitons nos antennes et relais associés à 2P2R à promouvoir cette action dans les communes environnantes, tel que cela a déjà été pratiqué sur Tournefeuille. La prochaine édition de l'opération devrait se dérouler en novembre 2023, à l'approche de l'hiver, quand la nuit commence à tomber tôt, avec un lieu tenu secret d'ici là !

Françoise Chatenoud - Marie-France Lallis - 2P2R organisatrices de "Cyclistes Brillez"



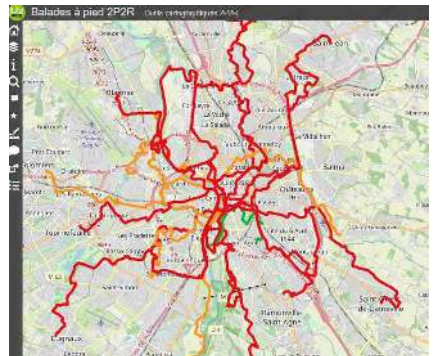
## *Un nouveau site pour les balades à pied*

**Vous voulez faire des balades à pied ?** Le nouveau site cartographique de 2P2R vous y invite : vous y retrouverez dans un premier temps tous les tracés réalisés lors des 5 dernières Transtoulousaines avec les éléments suivants :

- un descriptif du parcours
- un fichier GPX à télécharger pour vous guider lors de votre balade

Nous invitons nos antennes et relais associés à 2P2R qui organisent des balades à venir les publier sur ce site pour faire connaître ces itinéraires et promouvoir la marche à 2P2R !

Lien : <https://2p2r.org/articles-divers/page-sommaire/article/balades-a-pied-dans-la-metropole-toulousaine>



## Compte-rendu de l'AG 2P2R 2023

Notre assemblée générale 2023 s'est tenue le 11 mars : on a compté 103 participants dont 73 en présentiel.

Dans le rapport d'activité toujours très fourni, le président a souligné les éléments suivants : des dossiers très complets ont été traités en 2022 sur les thèmes suivis par la commission piétons, la commission AF3V et les concertations diverses : REV, la Grande Rue St Michel, la rue de Cugnaux; dans la vie de l'association, l'évènement phare a été celui de l'anniversaire des 40 ans en mai 2022 ; certaines activités telles que le marquage Bicycode et la vente de guides ont connu un net ralentissement.

Un focus a été fait sur 4 sujets particuliers :

- Promotion des diagnostics marche pour faire remonter les infos, problèmes et propositions à nos interlocuteurs de TM, organiser des opérations "rue aux enfants" (Jean Labbé)

- Présentation du Collectif régional vélo (Fabien Foulon - voir article sur le sujet dans ce journal)

- Collectif contre la jonction Est (Claire De Besses)

- Présentation des activités de 3 antennes : Cornebarrieu (Florence Rahal), Plaisance du Touch (Alain Beuraud), Tournefeuille (Etienne Berthier).

Le rapport moral 2022 adopté à l'unanimité a mis principalement en avant le soutien aux piétons et cyclistes, les participations aux concertations, les actions de promotion des modes actifs, la reprise des réunions avec Toulouse Métropole et les pôles territoriaux, la stabilité de notre réseau et les diverses luttes locales qui ont été menées. La fin de la double adhésion avec la Maison du Vélo a été actée.

Le rapport financier 2022 adopté à l'unanimité présente une situation à l'équilibre, malgré une poursuite des baisses des rentrées financières pour les ventes des guides et le marquage "Bicycode".

Le conseil d'administration a été renouvelé avec l'accueil de 3 nouveaux : Fabien Foulon, Charles Baux et Marie-France Lallis. La parité hommes/femmes est en encore loin d'être réalisée !

Les perspectives 2023 présentent la volonté de travailler sur un nouveau PDU, le développement des actions sur l'accessibilité des établissements scolaires, une contribution active au développement du REV.

4 ateliers ont été organisés à la suite de l'AG :

1. Stratégie et moyens d'actions : animé par Sophie Valcke

2. Comment amener vers 2P2R les adeptes du vélo ou de la marche à pied par une autre voie que le militantisme pur : celle du plaisir, de l'échange et de la pratique loisir : animé par Joëlle Monchauzou-Monteil

3. Dans la tête des pro-voitures: animé par Lambert Meilhac

4. Les concertations : animé par Claire De Besses



## Vélo : la mairie présente un bilan flou à mi-mandat

**Budget, nombre de cyclistes ou de kilomètres aménagés, Jean-Luc Moudenc a fait le point sur ses réalisations depuis 2020 en matière de politique cyclable. Si les chiffres semblent flatteurs, ils sont soit flous, soit datés. Explications.**

Jean-Luc Moudenc et douze adjoints ont présenté le bilan de mi-mandat de la municipalité, le 11 avril, à la maison de la citoyenneté des Minimes, à Toulouse. L'occasion de pointer les réalisations en matière de développement de la pratique du vélo, ce thème étant brandi depuis le début du deuxième mandat comme une « politique cyclable ambitieuse ».

« Nous avons augmenté l'effort et l'action de la collectivité en faveur du développement du vélo, a assuré le maire de Toulouse. Nous avons expérimenté des pistes provisoires en début de mandat. La plupart ont été pérennisées. Nous avons doublé le budget vélo. Il atteint quelque 160 millions d'euros sur Toulouse, soit un niveau jamais connu. C'est une vraie attente des Toulousains puisque, depuis 2016, nous avons observé 77 % de cyclistes en plus. »

### Un budget flou et inférieur aux besoins

Ces affirmations appellent plusieurs précisions. Sur le budget, Jean-Luc Moudenc mélange les choux et les carottes. Les 160 millions d'euros correspondent en réalité à l'addition de trois

enveloppes : 80 millions entre 2020 et 2026 pour le plan Vélo de Toulouse Métropole ; 60 millions d'euros prévus par la mairie pour améliorer le réseau sur la même période ; et 20 millions d'euros pour édifier deux passerelles piétonnes et cyclables.

Annoncés fin 2021, les 80 millions d'euros métropolitains sont présentés comme un doublement du budget. Or ils correspondent à l'équivalent d'un budget annuel de 13,3 millions d'euros, alors que [Toulouse Métropole avait décidé en 2019](#) de porter ses dépenses annuelles de 15,6 à 17 millions d'euros en faveur de la mobilité cyclable... On est donc loin d'un budget doublé. Interrogée à ce sujet, la mairie n'a pas répondu.

Par ailleurs, la commission d'enquête publique du Projet Mobilités 2020-2030 avait souligné que cette enveloppe devait être portée à 25 millions d'euros par an pour satisfaire les besoins. Ce qui ferait, sur six ans, pas moins de 150 millions d'euros, soit presque le double de l'actuel budget métropolitain.

### 25,6 millions d'euros entre 2021 et 2022

Sur les 80 millions d'euros promis à l'échelle métropolitaine, quelle part bénéficiera à la commune de Toulouse à l'échelle du mandat ? Contacté pour plus de précision, Maxime Boyer, l'adjoint en charge du plan vélo, n'a pas répondu à nos questions. Relancé, le service de presse de la mairie de Toulouse affirme que « la moitié des projets se situe (en totalité ou en partie) sur la commune de Toulouse ». Faut-il donc considérer que 40 millions d'euros métropolitain ruissèleront dans les rues de la Ville rose ? La mairie reste évasive à ce sujet.

Sur ce budget, combien a déjà été dépensé depuis 2020 ? « En 2022, 9,3 millions d'euros d'opérations cyclables ont été réalisées, dont un tiers concerne la commune de Toulouse », répond la mairie de Toulouse.

Par ailleurs, sur son enveloppe municipale, 22,5 millions d'euros ont été dépensés entre 2021 et 2022 « pour mettre en sécurité et résorber les discontinuités aussi bien piétonnes que cyclables,(...) », énumère la mairie.

Au final, à la lumière des chiffres communiqués, au moins 25,6 millions d'euros ont permis d'améliorer la pratique du vélo dans la commune entre 2021 et 2022. Une somme à laquelle la mairie ajoute les 20 millions d'euros dépensés pour la construction de deux passerelles sur la Garonne. [Des ouvrages subventionnés à hauteur de 12 millions d'euros par l'Union européenne.](#)

## **20 km de pistes cyclables nouvelles à Toulouse en 2022**

Le flou est aussi de rigueur au sujet du nombre de pistes cyclables construites. « À l'échelle de Toulouse métropole, 92 kilomètres supplémentaires ont été créés entre 2016 et 2021 », évoque lapidairement le dossier de presse. Un peu court pour un bilan de mi-mandat présenté en 2023... Surtout que la portion propre à Toulouse n'est pas précisée.

Qui plus est, ce chiffre est à prendre avec des pincettes. Selon les dernières données de [l'Observatoire du schéma directeur cyclable d'agglomération](#), publiés en 2022, seulement 16 kilomètres de pistes cyclables ont été construits entre 2016 et 2021 sur l'ensemble du territoire de Toulouse Métropole.

Pour arriver à un total de 93,4 kilomètres de voies diverses utilisables par des vélos à l'échelle de la métropole, il faut agréger les bandes cyclables, les trottoirs cyclables, les contre-allées, les couloirs de bus praticables à vélo, les voies vertes et le réseau vert, des aménagements plus ou moins protecteurs pour les cyclistes.

Interrogée après la conférence de presse sur le nombre de pistes réellement dédiées au vélo édifiées à Toulouse en 2022, la mairie assure que « 20 kilomètres de pistes ont été créées ou mises aux normes, auxquelles il faut ajouter 12 kilomètres de chaussées à voie centrale banalisée, par exemple allée Maurice Sarraut, chemin Raynal ou rue des Tournesols ».

## **Des chiffres datés sur la fréquentation**

Enfin, sur le nombre de cyclistes à Toulouse, les chiffres avancés par Jean-Luc Moudenc, là encore, sont quelque peu datés. La hausse de 77 %, dont il s'est félicité, a été constatée [sur la période 2016-2021 par l'AUAT](#). Le dernier comptage manuel a été réalisé en septembre 2021 sur 33 points de passage de la commune. Les services de Toulouse Métropole avaient alors estimé la fréquentation à 434 cyclistes par heure en moyenne sur l'ensemble de la journée, selon [La Dépêche](#).

Alors que le maire a pour ambition de [tripler l'usage du vélo entre 2020 et 2026](#), il est difficile d'estimer l'avancée de cette promesse de campagne faute de données récentes. Pour atteindre cet objectif, d'après nos calculs, il faudrait dépasser les 1 000 cyclistes par heure en moyenne en 2026. On en est



encore loin, mais cela reste faisable si la tendance depuis 2018 se maintient.

Interrogé par Médiacités sur la hausse du nombre de cyclistes et sur sa promesse, Jean-Luc Moudenc reconnaît l'absence d'indicateurs : « Je n'ai pas de chiffre, mais tous les retours que j'ai dans les quartiers de Toulouse font (sic) que la demande ne faiblit pas, estime-t-il *à bisto de nas*. Quand mes collègues, maires de quartier, travaillent avec les riverains, les associations de quartier et l'association 2 Pieds 2 Roues, ils font avancer ces projets. Le REV est un projet structurant, lourd à construire dans une ville déjà construite. Cela va être un sujet qui va nous occuper pendant la seconde partie de la magistrature. »

Pour augmenter le nombre de cyclistes, Jean-Luc Moudenc compte sur le lancement d'un réseau élargi des vélos en libre-service VélôToulouse à partir de janvier 2024. Les habitants pourront compter sur 117 nouvelles stations dans la commune et alentour. « La moitié des vélos seront électriques, puis cela concernera 75 % de la flotte, assure Jean-Luc Moudenc. Cela va attirer une nouvelle population de cyclistes. » D'ici là, la municipalité devrait y voir plus clair grâce à la prochaine [enquête Ménage](#) sur les déplacements dans l'aire toulousaine, dont les conclusions seront rendues en décembre.

### **Des réalisations « disparates »**

Malgré ces approximations, la municipalité n'est pas restée inactive. Elle revendique la création de pistes cyclables sur le boulevard de la Marquette et sur le pont Séjourné ; la sécurisation et la continuité de la piste cyclable au niveau du

carrefour entre Honoré Serres et le boulevard Lascrosses ; ainsi que la création de vélo-rues, rue des Amidonniers et rue des Potiers. (...)

Concernant le Réseau Express Vélo (Rev), la métropole a lancé en 2022 une grande concertation réunissant 1 500 participants lors de réunions publiques. « Il y a eu de nombreuses consultations, apprécie Jean-François Lacoste, un administrateur de l'association 2 Pieds 2 Roues, mais nous n'avons eu aucun retour sur les choix finaux concernant les tracés. » Plus globalement, 2P2R constate « des réalisations disparates » qui se concentrent dans l'Ouest toulousain.

Dans la rubrique des points positifs, l'association apprécie les aménagements « boulevard de la Marne, le long du canal, « les lignes 9 et 10 du Rev qui avancent par tronçons », ainsi que le projet de réaménagement de la rue de Metz.

Mais « les traversées du périphérique restent dangereuses, notamment aux échangeurs n° 15 et 17, ainsi que celui de Ranguel. Le nombre de cyclistes augmente, mais ces points de passages sont des goulots d'étranglement », s'inquiète Jean-François Lacoste. Autre point noir, le [pont-canal des Herbettes](#) où l'association a recensé plusieurs accidents et accrochages ces dernières années. « Il y a eu des pneus crevés sur des éléments de la passerelle, avec des chutes et des dents cassées. Des projets de réaménagements existent, mais c'est long », soupire le cycliste. Au final, « ça progresse, conclut ce représentant de 2P2R, mais pas autant qu'espérés vu les budgets affichés par la mairie. ». Gael Cérez

**Médiacités – 17 avril 2023**

## **Toulouse : Un code de la rue pour apaiser la cohabitation difficile entre automobilistes, cyclistes et piétons**

**Une grande campagne de communication et des réunions publiques sont prévues.**

La rue est à tout le monde mais pas n'importe comment. Fin 2023, début 2024, la ville de Toulouse mettra en vigueur son code de la rue.

La cohabitation arrive à son comble essentiellement dans l'hypercentre entre les automobilistes et les cyclistes d'un côté, les piétons et les cyclistes de l'autre, sans oublier les trottinettes électriques et autres modes de transport. Résultat, les piétons se sentent de moins en moins en sécurité en arpentant les rues de la Ville rose.

**Le nombre de cyclistes a augmenté de 77% entre 2016 et 2021**

Un phénomène nouveau que la municipalité souhaite prendre en compte, alors que « le nombre de cyclistes a évolué de 77 % entre 2016 et 2011 », a rappelé hier le maire de Toulouse et président de Toulouse Métropole dont l'objectif est aussi d'atteindre « 80 % des rues limitées à 30 km/heure ».

« Nous avons doublé le budget vélo et pérennisé les pistes, pour autant cela ne veut pas dire que tous les Toulousains sont cyclistes ou ont vocation à l'être, ajoute Jean-luc Moudenc. Mais

de nombreux piétons vulnérables nous font part de leur inconfort à se déplacer à pied. »

Pour le maire, la grande problématique des conflits d'usage se situe dans les « zones de rencontres », là où tout le monde se croise. À l'image de la rue d'Alsace-Lorraine, où tous les véhicules ont droit de passage au milieu de milliers de piétons.

### **Le respect des règles**

« Cyclistes, automobilistes, motards, utilisateurs de trottinettes ou de scooters, transports en commun, livreurs et piétons sont amenés à partager, en bonne intelligence et respect des règles, un espace public qui évolue, explique la mairie. Les enfants doivent pouvoir aller à l'école à vélo ou à pied dans un environnement rassurant ; les aînés et les personnes à mobilité réduite se rendre dans leur commerce de proximité sans craindre la vitesse des véhicules individuels » (...)

Selon Maxime Boyer, adjoint au maire chargé de la circulation, le code de la rue « rappellera les bonnes pratiques et les réglementations en vigueur, car c'est souvent de la méconnaissance, de même que la verbalisation sera renforcée ». L'adjoint annonce plusieurs réunions publiques, en mai, dans les quartiers de la ville pour sensibiliser la population. Pour participer à cette consultation citoyenne et aux ateliers, les inscriptions se feront dès le mardi 18 avril sur la plateforme [jeparticipe.metropole.toulouse.fr](http://jeparticipe.metropole.toulouse.fr)

Gérald Camier

**La dépêche – 17 avril 2023**

# TOULOUSE : CITÉ INTERDITE AUX PMR<sup>[1]</sup> (ET PAS QUE...)

*Un constat  
accablant !*

## Le constat (accablant) établi par la Transtoulousaine

La prochaine édition de la Transtoulousaine, comme vous le savez certainement, aura lieu le dimanche 15 octobre. Comme vous le savez probablement aussi, l'équipe organisatrice de cet événement travaille d'arrache-pied depuis le mois de janvier à la préparation des cinq nouveaux itinéraires qu'elle compte bien proposer aux fêru(e)s du bipédisme urbain et péri-urbain.

Depuis notre première édition (2018), et d'une manière plus poussée depuis 2020, l'équipe organisatrice essaie de dresser un inventaire des endroits, situés dans le tissu urbain où l'accessibilité et/ou la sécurité des participants laissent à désirer, c'est-à-dire, les endroits où le fait de marcher, de cheminer, dans toute sa simplicité, devient pour le commun des bipèdes un danger insensé, voire potentiellement mortel [2].

Pour l'édition de 2023, l'équipe de la Transtoulousaine s'est lancée dans la réalisation des rapports encore plus détaillés que ceux des éditions précédentes.

Au moment où nous rédigeons ces quelques lignes, seul un tronçon de l'itinéraire partant des Trois Cocus a été passé au peigne fin « accessibilité ». Le tronçon en question court depuis le croisement entre l'impasse René Cabau et le chemin Raynal (à côté du parc de la Maourine) jusqu'à la rue de Périole (en face du collège Marengo), soit presque 3km en tout.

Il s'agit donc, d'un parcours qui s'insère parfaitement dans le tissu urbain classique. Nous sommes dans une zone de la ville de Toulouse hautement urbanisée depuis plus de cent ans, une zone urbaine « ancestrale » ; une zone certes en dehors de l'hypercentre, mais située, somme toute, dans la cité toulousaine au sens classique du terme.

Les véhicules motorisés, et ceci mérite d'être souligné, peuvent parcourir ces voies sans encombre (d'ailleurs, nombre de ces voies, à double sens pour beaucoup d'entre elles, disposent même de bandes de stationnement). Inutile de dire que les cyclistes chevauchant leurs vélos peuvent aussi les emprunter sans grand encombre, bien qu'elles ne disposent pas, en grande partie, d'aménagements cyclables au sens propre. Inutile de dire que les personnes, de plus en plus nombreuses, tenant les rênes d'une trottinette, peuvent aussi les parcourir aisément.

Force est de constater que l'état de la chaussée de toutes ces voies, sauf exception rarissime, est très correct.

[1] Personnes à mobilité réduite

[2] Par exemple, l'un de ces points noirs relevés en 2020, sur le tracé de l'itinéraire partant de Launaguet, fut le passage-piétons situé au pied de la passerelle Haedens, sur le bd de l'Embouchure à quelques pas du local de 2P2R : la vitesse excessive de nombre des milliers de voitures circulant à cet endroit, d'une part, et, d'autre part, le manque de dispositifs (feu-rouge, radars automatiques, ralentisseurs...) pour obliger nombre de conducteurs « distraits » à respecter une vitesse adaptée aux lieux, font que la traversée de ce passage-piétons est un danger immense pour les piétons.



Voici, sur ces 3km la liste de voies urbaines dont les trottoirs sont, pour plusieurs raisons [3], inaccessibles et/ou impraticables, dans leur totalité ou en partie, pour une personne se déplaçant en fauteuil roulant, ou pour une personne poussant une poussette : par conséquent, pour toutes ces personnes, de très nombreux tronçons des trottoirs des voies que l'on s'apprête à citer demeureront interdits ; pour toutes ces personnes, le droit fondamental (au sens juridique du terme) de se déplacer librement dans la ville avec un minimum de sécurité, ne s'y appliquera pas car elles devront non seulement quitter les trottoirs à de nombreuses reprises mais aussi se déplacer sur la chaussée sur de longues distances, ce qui entraîne inéluctablement un très grave danger pour leur intégrité physique.

Voici lesdites voies :

Ch. Raynal, rue des Trois Pigeons, ch. de Lapujade, rue Crémon, place Bila, faubourg de Bonnefoy (à hauteur du n°158), av. de Bellevue, ch. Michoun, rue des Archives, av. de Lavour, rue de Dieu, rue St-Hyacinthe, Faubourg de Bonnefoy (entre av. de Lavour et la rue du Colonel Toussaint), rue du Colonel Toussaint, soit quelque 2,2km sur les 3km de longueur de ce tronçon.

N'ont été citées que les voies qui vont être foulées par les participants le 15 octobre.

Or, lors des repérages préparatoires, nous avons ratissé large et avons constaté que nombre des voies situées à proximité étaient aussi impraticables et aussi inaccessibles que les voies fraîchement citées ne l'étaient.

En voici, par ordre alphabétique, la liste (aucunement exhaustive, tenons-nous à souligner) : rue Bourdon, rue de la Dordogne, rue Charles Floquet, rue Henri Moissan, rue Jacques Décomble, ch. de Jaffary, rue de la Jalousie, rue Michel Ange, rue de la Pépinière, rue du Petit Castelet, ch. Raynal (sur toute sa longueur, et non seulement sur le tronçon inclus dans notre itinéraire), rue Claude Vernet... enfin, presque toutes les voies partant de l'av. de Lavour et du Faubourg de Bonnefoy et qui rejoignent ensuite la rue de Périole (St-Hyacinthe, Estieu, de l'Avenir, Capefigue, Maurice, Armagnac, Arago, St-Laurent...) [4].

Ce type de constat (des pans entiers de la cité de Toulouse interdits de facto aux PMR) avait été réalisé aussi lors des repérages des éditions précédentes dans d'autres zones de notre ville (toujours en dehors de l'hypercentre, rappelons-le). Ce fut le cas l'année dernière sur le parcours partant de St-Jean [5] : la presque totalité des voies empruntées par les participants de la Transtoulousaine traversant les quartiers de Soupetard, Bonhoure et Guilheméry étaient (et sont toujours) impraticables et/ou inaccessibles aux PMR.



[3] Raison n° 1 : largeur inférieure à 1m ; raison n°2 : bordure/ressaut dépassant les 2cm ; raison n°3 : pente supérieure à 5% ; raison n°4 : devers supérieur à 2% ; raison n°5 : présence de creux (rigoles...) sur le revêtement.

[4] Vous pouvez consulter le rapport (pas encore définitif) dans ce lien :

[https://drive.google.com/file/d/1aHMcaTIXU8gEs46yNnIdbPHuEhR6bnVd/view?usp=share\\_link](https://drive.google.com/file/d/1aHMcaTIXU8gEs46yNnIdbPHuEhR6bnVd/view?usp=share_link)

[5] Vous pouvez consulter ce rapport dans ce lien :

[https://docs.google.com/document/d/1iE1xpkvblX0H7vN2JXhSwsnafD\\_vWPV5/edit?usp=share\\_link&oui=111834908336479255329&rtfpof=true&sd=true](https://docs.google.com/document/d/1iE1xpkvblX0H7vN2JXhSwsnafD_vWPV5/edit?usp=share_link&oui=111834908336479255329&rtfpof=true&sd=true)



En voici la liste : rues Belloc Cité, Claude Augé, Monié, Georges Bizet, Assalit, Griffoul, Labat de Savignac, Galilée...

L'auteur de cet article se permet de s'auto-citer pour rappeler que, dans d'autres articles qu'il a publiés par le passé dans ce même journal, il avait déjà évoqué cette problématique (trottoirs inaccessibles et/ou impraticables) concernant cette fois-ci des voies majeures du réseau toulousain (bd Pierre et Marie Curie et route de Launaguet) [6], ce qui montre que l'inaccessibilité et « l'impraticabilité » des trottoirs à Toulouse sont un phénomène structurel présent dans tous ses quartiers. Au moment où la Mairie de Toulouse s'apprête à lancer sa consultation pour dresser un Code de la Rue, il faudrait faire paraître dans son premier article le principe selon lequel dans toutes les centaines de voies urbaines de la sorte, et tant que leurs trottoirs n'auront pas été mis aux normes d'après les critères de la Charte Accessibilité [7] les piétons non seulement pourront emprunter leur chaussée (espace accessible et praticable pour eux à 100%, contrairement à leurs trottoirs) mais en plus ils y auront la priorité sur les autres usagers de la rue, c'est-à-dire, les personnes se déplaçant sur une trottinette, ou sur un vélo, ou dans une voiture, et ce dans toute circonstance. Voilà la manière d'éviter les conflits entre usagers tout en protégeant les plus fragiles.

Ai-je été convaincant ?

Félix Martín Moral - Commission Piétons 2P2R : bipède pratiquant et fière de l'être

[6] Vous pouvez consulter ces deux articles dans ces liens :

[Sans trottoirs pas de boulevard](#) et [Rue de Metz versus route de Launaguet](#)

[7] Consultables ici : <https://metropole.toulouse.fr/kiosque/accessibilite-de-la-voirie-et-de-lespace-public> pages 30, 31, 114 et 115

## *Appel à volontaires !*

### **Un article à publier ?**

Vous avez fait une belle balade à vélo sur un ou plusieurs jours, vous avez une expérience d'aménagement cyclable ou piétonnier à partager, vous avez un avis à donner... écrivez nous sur le mail **contact@2p2r.org**, on partagera votre témoignage dans un de nos prochains journaux.

### **2P2R vous attend !**

Si vous voulez vous engager pour la défense des modes actifs et participer aux activités variées de notre association, contactez nous sur le mail **contact@2p2r.org**, on vous présentera nos actions et les différents domaines d'intervention de 2P2R sur toute l'Agglomération Toulousaine

# LAETI PANIERS

*Le vélo mon outil de travail*

On appelle vélotaffeurs les travailleurs qui se rendent au boulot à vélo, et vous en êtes peut-être. Connaissez-vous en revanche ceux qu'on appelle les cyclo-travailleurs ?

Il s'agit de professionnels qui utilisent le vélo comme outil de travail.

Pour vous en parler, j'ai rencontré **Laetitia, vélotaffeuse et créatrice de LaetiPaniers**, des paniers de produits locaux livrés à vélo à Toulouse.



2Pieds2Roues : Bonjour Laetitia, qui es-tu ?

LaetiPaniers : Je suis Laetitia, Toulousaine originaire du Gard, et maman de 2 garçons. J'ai été ingénieur en mécanique pendant plus de 10 ans avant de me lancer dans l'aventure LaetiPaniers.

2Pieds2Roues : Justement, peux-tu nous en dire plus sur ce concept ?

LaetiPaniers : LaetiPaniers est né d'un constat simple : j'aime faire à manger et cuisiner des produits locaux, mais je me suis vite rendue compte à quel point la recherche de producteurs autour de chez soi pouvait être chronophage.

À l'époque où je me suis lancée, j'avais conscience que l'on pouvait trouver des produits locaux, mais les fruits et légumes dans un magasin, la viande dans un autre, etc.

J'ai donc eu l'idée en 2018 de lancer mon activité pour faciliter la vie de mes clients, en leur proposant des produits locaux de qualité, rassemblés au même endroit.

Je propose des produits venant majoritairement de moins de 100 km autour de Toulouse, et nous avons la chance de vivre sur un territoire qui propose une immense diversité : fruits, légumes, viandes, fromages, bières, épices, ...

J'aime beaucoup aller à la rencontre des producteurs, ce sont des gens passionnés, dont les conditions de travail ne sont pas faciles. En consommant local, cela dépasse même l'alimentation car ça permet de participer à la biodiversité de notre territoire. On connaît les saisons pour les fruits et les légumes mais il y a également des saisons pour la viande, tout comme pour les fromages.

De plus, j'essaie au maximum de limiter mon impact au niveau des déchets, je récupère les cagettes et cartons, les bocaux en verre, les boîtes à œufs ainsi que les emballages kraft. C'est intéressant sur tous les plans, pour les producteurs, pour les clients, pour la planète, et pour moi. Je propose deux formules : l'achat de paniers et les produits à la carte. Pour les paniers il y a deux tailles, pour un couple et pour une famille. Les commandes sont possibles du vendredi 14h au mardi 14h et je livre le jeudi et le vendredi toute la journée, partout à Toulouse.

2Pieds2Roues : Et tu as fait le choix de livrer à vélo !

LaetiPaniers : Oui, je n'ai jamais vraiment aimé conduire et je ne me sens pas bien quand je suis en voiture.



Le vélo c'est convivial, il y a une certaine proximité quand je livre les clients ou que je rends visite aux producteurs.

Il n'y a pas d'obstacles, c'est plus rapide, plus écologique et ça permet de toujours se garer au plus proche.

Il faut cependant pointer quelques inconvénients, par exemple le fait que ce soit dangereux par temps de pluie (et pas très agréable non plus avouons-le).

De plus mon vélo cargo peut atteindre les 25 km/h et il est silencieux, je dois donc toujours être très attentive car les autres usagers ne m'entendent pas forcément arriver.



Plus d'infos sur [www.laetipaniens.fr](http://www.laetipaniens.fr)

Instagram : <https://www.instagram.com/laetipaniens>

Facebook : <https://www.facebook.com/laetipaniens>

Katia Nicolini - 2P2R

## AVIS soirée cinéma

### Soirée cinéma sur le vélo aux Pays-Bas .... et à Toulouse

2P2R et le Cinéma UTOPIA à Borderouge présentent le mardi 30 Mai à 20h « **Why we cycle** », un film de 57 minutes en VO sous-titré de Gertjan Hulster et Arne Gielen

le film présente le « **système vélo** » des Pays-Bas, pourquoi et comment les hollandais se déplacent à vélo, à tout âge et pour tout faire, et comment se développe une « culture vélo » apaisée, porteuse de valeurs ...

Un débat suivra, animé par les référents de l'association 2P2R des quartiers Borderouge -Trois Cocus - Croix-Daurade - Paleficat - Grand Selve sur le thème:

« Comment développer le vélo dans nos quartiers nord de Toulouse »

Cette soirée s'inscrit dans La Tournée de films : Mai "...à vélo !" organisée par l'association CycLinks entre Toulouse et Nice pour Mai à Vélo

Julie-Anne Chuffart de l'association ADVA Pays d'Aix a réalisé les doublages en français des deux Films (Why We Cycle et Together We Cycle)

Les dates de la tournée organisée par Cyclinks : [voir sur ce lien](#)



# CHILI / ARGENTINE

*Quel périple !*

## **De Observatorio El Sauce (Chili) à Santiago du Chili à vélo couché. 6ème partie : Quilmes (Argentine) à Chilecito (Argentine)**

Je quitte Quilmes en direction du sud sur la célèbre RN40 jusqu'au village de Santa Maria où je vais passer la nuit dans un petit hôtel car je prévois une étape difficile le lendemain. Il n'y a pas grand chose dans ce village. Le lendemain, je continue vers Los Pozuelos où le GPS indique qu'il y a un camping. En fait de camping, c'est juste une aire de chantier avec des engins qui démarrent tôt le matin ! Heureusement j'avais quelques provisions car le coin est bien désert et ce n'est pas plat. En quittant Los Pozuelos, je retrouve un paysage de montagnes ocres en longeant le rio Hualfin. Les étapes se suivent et ne se ressemblent pas. J'arrive dans une petite auberge où je vais passer la nuit.

Il y a à proximité une source thermale avec possibilité de prendre un bain mais pas de piscine pour nager juste quelques baignoires, ça change des Warmshowers !



Après une bonne journée de vélo, c'est très agréable. Des Argentins rencontrés sur la route m'avaient conseillé un arrêt à Hualfin et je n'ai pas été déçu !

L'endroit est magnifique et l'accueil à l'auberge est très sympathique. Je quitte Hualfin et j'arrive le soir à Londres (mais pas London) ! Vous avez bien lu, je suis arrivé à Londres en Argentine et j'y ai rencontré un couple d'anglais en cherchant une chambre !

Le nom de cette petite ville vient du mariage entre le prince d'Espagne (futur Philippe II) et Marie Tudor reine d'Angleterre en 1554. (source guide Lonely Planet Argentine).

Le soir je suis invité par un gars qui cuisine des pizzas chez lui pour les vendre et les livrer aux habitants. J'ai un peu de difficultés à le trouver car il n'a pas de boutique et il est dans une maison ordinaire.

Le lendemain je pars visiter le Shinkal, site Inca avec un petit musée à environ 7 km de la ville. Le vélo est indispensable car il n'y a aucun transport collectif pour s'y rendre. le site est très agréable et comporte des indications sur la flore locale. Il faut des bonnes chaussures pour le visiter car c'est très grand.





L'empire Inca n'a duré qu'un peu plus d'un siècle avant l'arrivée des Espagnols mais il était très étendu à son apogée depuis le sud de la Colombie jusqu'au nord du Chili et de l'Argentine. Le lendemain je quitte Londres sur la 40 en direction de Salicas que j'atteindrais le soir.

Je vais passer devant 2 bornes kilométriques particulières bien visibles : la 4040 et la 4000. Ushuaïa n'est pas encore en vue ! À vol d'oiseau, elle est un peu plus courte car le tracé est assez tortueux.

Sur la route, je m'arrête à une petite chapelle dédiée à la Difunta Correa qui est vénérée dans toute l'Argentine avec une grande ferveur. C'est l'histoire d'une femme de soldat qui, épuisée, a donné tout le lait à téter qu'elle avait à son bébé. Le bébé a été sauvé mais la mère est morte. Ce monument est assez curieux il ressemble à un abri bus avec des offrandes et comporte une publicité ... pour un taxi en rase campagne !



Chapelle à la Difunta Correa



Après Salicas je passe une nuit à Pituil et j'arrive à l'étape suivante à Chilecito. Je cherche le camping d'Adrian qui m'avait été recommandé à San Pedro de Atacama par Marco un cyclovoyageur mexicain qui y était passé. Adrian est cycliste et réserve un accueil particulier aux cyclovoyageurs. J'y arrive de nuit et il y avait une petite fête entre amis où la Quilmes (voir article précédent) coulait abondamment ... Je suis bien sûr invité à la

fête après avoir planté la tente. C'était juste après les élections présidentielles et Adrian clamait à la cantonade « Tchao Macri, Tchao Macri ! » Macri était l'ancien président de l'Argentine battu en 2019, visiblement pas très populaire.

Je vais y séjourner plusieurs jours car il y a beaucoup de choses à visiter et le camping est très agréable. Chilecito a été à l'origine une ville minière qui a prospéré au début du XXème siècle grâce au plus long transport par câble du monde qui mesure environ 35 km à la mine de la Mejicana. Cette installation était réservée au transport du minerai. La mine exploitait du cuivre de l'argent et de l'or. La télébenne part du centre ville à environ 1000 m d'altitude alors que la mine est à presque 4000 m d'altitude. Elle porte le nom de Mejicana car l'entreprise anglaise qui l'a exploitée au début du XXème siècle a employé des Mexicains plus habitués à l'altitude.



Télébenne de Chilecito



Il y a un musée au départ de la télébenne qui présente de nombreux outils machines et documents relatifs à la mine. Je vais aussi monter à vélo par la route jusqu'à la station N°2 qui comporte un aiguillage car il y avait plusieurs branches et plusieurs câbles. L'aiguillage permettait d'orienter les bennes dans une direction ou l'autre suivant les besoins en changeant de câbles.

Je vais aussi soigner une tendinite qui m'a forcé à prendre 2 jours de repos. Je suis assez surpris car les soins sont gratuits à l'hôpital, par contre je dois payer les médicaments à la pharmacie. Comme j'ai un peu de repos forcé, je décide de partir avec une excursion en voiture avec une agence au Parc National Talampaya classé au patrimoine mondial de l'Humanité par l'UNESCO.



Parc National Talampaya

En plus du chauffeur guide, je me retrouve avec un couple de Buenos Aires qui travaille à l'Université de la Plata. Ils me disent qu'il y a un centre de vacances de l'Université juste en face du camping d'Adrian et qu'il y a un petit musée à visiter. Pour aller à Talampaya il faut prendre la 40 et gravir le col de Miranda qui grimpe bien mais la route est excellente avec des ouvrages d'art en surplomb qui ont été construits récemment. Je prendrai la même route quelques jours plus tard en pédalant. Talampaya, c'est Jurassic Park car les paléontologues ont découvert de nombreux fossiles de dinosaures aussi bien des os que des œufs sur le site. Il faut laisser la voiture à l'entrée du parc et la visite guidée se passe en groupe en bus.



Dinosaure de Talampaya

C'est une vraie merveille de la Nature avec des falaises de roches rouges ou ocre et une végétation semi désertique en fond de vallée. L'érosion a créé des falaises avec des orgues ce qui provoque des effets acoustiques très particuliers. À l'entrée du site ils ont créé le sentier du trias avec des reconstitutions de dinosaures y compris la peau de couleur verte et jaune un peu criarde. Est ce que c'était les couleurs réelles ? J'ignore si les scientifiques ont émis une hypothèse ou s'ils ont découvert des indices. Si des hommes avaient vécu en ces temps reculés, ils auraient du courir vite pour survivre !

À suivre..

Pierre Virlogeux - 2P2R

# 6 ÈME TRANSTOULOUSAINE

Pour éveiller votre  
6ème sens. .

Comme chaque année depuis 6 ans, 2 Pieds 2 Roues et Le Sens de la Marche s'associent pour proposer des balades urbaines à pied à travers Toulouse et son agglomération. Les départs retenus pour les 5 itinéraires de 2023 sont : Trois Cocus, Ramonville, la Ramée, Canal du Midi (métro) et Balma. Le principe est simple : chaque participant.e s'engage en solo, entre amis, en famille le long du parcours choisi, à son rythme, à son heure (dans une tranche horaire matinale donnée) ; il lui est remis un cahier de marche qui décrit pas à pas l'itinéraire et les centres d'intérêts à découvrir en chemin. Les distances diverses des 5 itinéraires permettent à chacun.e de choisir selon sa condition physique, son goût, sa disponibilité. Les points de départs sont définis en fonction de leur possibilité d'accès en transport en commun. Au terme du parcours, marcheurs et marcheuses se retrouvent sur l'île du Ramier pour un moment d'échange, de partage et de convivialité en présence des organisateurs et des partenaires.



## La Transtoulousaine se dote d'un thème : l'arbre.

Nouveauté pour cette édition : nous vous inviterons à découvrir la présence de cette nature de proximité, visible et praticable, qui adoucit les contours de la ville. L'arbre, figure symbolique du retour de la nature dans l'environnement urbain. L'arbre ombrage, participe au rafraîchissement des îlots urbains de chaleurs et au processus de dépollution de l'air.

La présence d'arbres en ville apporte des bénéfices environnementaux essentiels aux mobilités actives pour lesquelles nous militons. Au fil de chacun des 5 itinéraires, nous vous proposerons ainsi de porter une attention toute particulière aux arbres : les arbres remarquables, les arbres rares, les arbres endémiques et exotiques, les arbres fruitiers, les arbres en danger, les arbres qui nichent dans le béton de la ville, ...

Et nous envisageons de profiter de l'énergie des associations partenaires qui promeuvent les arbres pour animer le village d'arrivée de l'île du Ramier de leurs stands. Un village où nous accueillerons les finishers en musique et où il sera également possible de se restaurer.

**Gageons que cette sixième Transtoulousaine éveillera le sixième sens des personnes qui marcheront. La Transtoulousaine est programmée le dimanche 15 octobre 2023. Notez-la dès aujourd'hui dans vos agendas !**

L'équipe d'organisation de la Transtoulousaine

Précisions à suivre sur le site internet de 2 Pieds 2 Roues, sur le site internet du Sens de la Marche <https://lesensdelamarche.fr/activites/transtoulousaine/> ou sur la page Facebook de la Transtoulousaine <https://www.facebook.com/transtoulousaine/>

Si vous avez envie d'apporter votre support à l'organisation de l'évènement, quelle que soit l'action qui vous intéresse ou le temps dont vous disposez, votre aide sera des plus précieuses. Contactez-nous via [toulouse@lesensdelamarche.fr](mailto:toulouse@lesensdelamarche.fr)



# BALADES

*C'est programmé  
pour vos dimanches!*

**Voici le programme des balades du dimanche pour mai et juin 2023 :**

- Samedi 6 mai : balade en bord de Garonne du côté de Carbonne. 45 km en longeant la Garonne entre Carbonne et Cazères sur un agréable parcours plat.
- \*Samedi 13 mai : toujours en bord de Garonne mais Valence d'Agen. C'est au départ de Valence d'Agen, parcours de 40 km environ avec un bel environnement vallonné.
- \*Samedi 20 mai : Train + vélo + marche à pied à Mazamet et la passerelle de Haupoul : l'idée sera de rejoindre dans la matinée Mazamet par la future V84, prolongement de la magnifique Passa País qui relie Mazamet à Bédarieux. L'après midi deviendra randonnée pédestre par une montée sur un sentier escarpé vers le village médiéval de Haupoul avec passage obligé sur l'impressionnante passerelle himalayenne.
- Lundi 29 mai : Une boucle au départ de Toulouse passage par Merville (château et labyrinthe) 40 km, parcours plat.
- Samedi 3 juin : Au départ de Toulouse, une boucle de 60 km vers la forêt de Buzet. Parcours sportif et exigeant avec 500 mètres de dénivelé.
- Du vendredi 9 au lundi 12 juin : 4 jours itinérants vers St Bertrand de Comminges
- Dimanche 18 juin : Verdun/Garonne, le vélo musical avec l'association APOAC
- \*Weekend 24 et 25 juin : en bord de mer vers Narbonne, pour fêter l'arrivée de l'été, une courte nuit pour assister au lever de soleil.

(\*) balades sollicitant un déplacement en train TER. Elles sont avancées au samedi pour éviter l'encombrement dans les trains les dimanches soir. Transport des vélos gratuits et sans réservation dans les trains TER

## **Voulez-vous partager une sortie ?**

C'est tout simple, il suffit de s'inscrire à l'adresse indiquée sur le descriptif de la balade que vous trouverez en ligne. N'hésitez donc pas à nous rejoindre, nous roulons dans une ambiance toujours amicale et conviviale, le pique-nique dans les sacoches, curiosité et découverte dans les esprits.

## **Voulez-vous aller sur leur trace ?**

Vous trouverez les plus belles balades en ligne avec les traces GPX et descriptifs en accédant au site des Balades en Occitanie <https://www.2p2r.org/articles-divers/page-sommaire/article/balades-en-occitanie>

A très bien bientôt sur les vélos.

Contact : [lesbaladesdudimanche2p2r@gmail.com](mailto:lesbaladesdudimanche2p2r@gmail.com)

Joëlle Monchazou-Monteil pour l'équipe d'organisation des balades du dimanche

# INFO PARTENAIRES

Profitez-en !

Les vélocistes partenaires offrent des réductions aux membres de 2P2R sur présentation de leur carte d'adhérent. [Voir ici la liste complète des partenaires.](#)



13 Allées Paul Feuga  
10% sur accessoires ;  
15% sur accessoires et  
équipements livrés  
avec vélo électrique neuf



17 rue Delpy  
10% de remise sur  
facture réparation



Atelier itinérant, d'entretien et  
réparation. Réduction de 10%  
sur pièces et main d'oeuvre.

**Atelier Bicyclette**  
TOULOUSE

33, avenue Crampel  
5% de remise



10 rue Rivals  
5 % de remise, à  
compter de 100 €  
d'achats



Expert vélo à domicile  
10% de remise sur main  
d'oeuvre



13 rue Arnaud Bernard  
10% sur les  
accessoires vélo



47 avenue de Grande Bretagne  
10% de remise



9 rue Rivals  
62 Avenue Etats Unis  
10% de remise sur vélos et  
accessoires



35 bis route de Toulouse  
Cornebarrieu  
5% de remise sur les vélos  
5% de la valeur du vélo remisé  
en bon d'achat



9, rue d'Hélios, l'Union  
6% sur tous les articles  
hors promotion



45 Boulevard de Suisse  
15% sur accessoires (sauf  
électronique)  
5% sur les vélos  
10% sur la main d'oeuvre

29



170 Rue de Périole  
10 % sur tous les articles  
hors promotions



185, avenue des Etats Unis  
5% sur les vélos électriques  
et les articles vélos



4 Rue Jean Suau, Toulouse  
1 Allée des Corbières,  
Colomiers  
10% sur tous les accessoires vélo



27 bd des Minimes Toulouse  
Réduction de 10% sur main  
d'oeuvre et accessoires vélos



Service de réparation de vélos  
3 rue des Roitelets 31170  
Tournefeuille  
Réduction de 10% sur main  
d'oeuvre et accessoires vélo



164 Route de Revel  
10% de remise sur  
accessoires et atelier

## Décret modifiant le code de la route pour les voies vertes paru : assouplissement de la définition

Le décret n°2022-635 du 22 avril 2022 « modifiant certaines dispositions du code de la route relatives aux voies vertes » a été signé et publié au Journal Officiel du 24 Avril 2022.

Objet : « modification de la définition et de la réglementation d'usages de la voie verte visant à permettre à certains véhicules d'y circuler ou d'y stationner, ... ».

Ce décret donne une **nouvelle définition de la Voie Verte** qui élargit les circulations pouvant être autorisées : Le 14ème alinéa de l'article R.110-2 du code de la route est ainsi rédigé « - voie verte : route exclusivement réservée à la circulation des véhicules non motorisés à l'exception des engins de déplacement personnel motorisés, des cyclomobiles légers, des piétons et des cavaliers.

Par dérogation, les véhicules motorisés mentionnés à l'article R.411-3-2 peuvent également être autorisés à y circuler dans les conditions prévues au même article ».

Cette modification vient consolider, ou légaliser, de nombreuses décisions déjà prises par des collectivités pour créer des voies vertes en autorisant quelques accès pour des riverains, notamment agriculteurs.

Elle permettra aussi de qualifier de voies vertes de nombreuses voies qui en ont déjà les caractéristiques et le fonctionnement, mais que leurs gestionnaires, soucieux de légalité, n'ont pas qualifiées ainsi.

Cette modification permettra aussi de faciliter la création de nouvelles voies vertes sur des chemins ruraux, ou très petites routes, très peu circulés et avec très peu de riverains.

Cette modification indique que la vitesse maximale autorisée pour les véhicules motorisés sur ces voies vertes « ouvertes aux véhicules des riverains » sera décidée, « dans la limite de 30km/h ».



Voie verte de l'Hers

Julien Savary - Délégation AF3V

## BALADES A VELO TOULOUSAINES

### N° 104 – Aéroport de Blagnac - Parc des expos (MEETT)

Distance : 6 km

Difficultés : aucune

Pour relier Toulouse (Capitole) et l'aéroport de Blagnac à vélo voir la Balade n°101 (8,5km). Pour aller de l'aéroport jusqu'à Aéroscopia et au MEETT, Parc des Expositions de Toulouse Métropole, voici un parcours à vélo de 6km.

L'itinéraire est direct, en quasi-totalité sur des pistes cyclables, pas bucolique car il traverse les zones d'activités aéronautiques.

Au rond-point de l'Envol, près de l'Aéroport (Km 0), traversez et suivez l'avenue de Rome, puis à droite la rue de l'Escadrille La Fayette, puis l'avenue A. Durand jusqu'au rond-point « Porte de Bordebasse » (Km 0,8) (là on peut rejoindre Blagnac par le passage de l'Ourmette).

Suivez l'avenue de l'Escadrille Normandie Niémen. Au rond-point Marcel Dassault (Km 1,8) l'avenue S. Dali permet de rejoindre la place G. Brassens, mais continuez en face rue Roland Garros - où vous verrez le décollage des avions - jusqu'au rond-point « Porte du Grand Noble » (Km 2,5).

Là passez sur trottoir de gauche et traversez la M1 pour suivre la M1 200m et rejoindre (raccourci) en face la rue F.J. Strauss qui longe les usines (Air-France, Aéroconstellation), avec une piste cyclable parallèle en montée champêtre.

Au carrefour de l'avenue Aéroconstellation l'allée A. Turcat en face mène au Musée Aéroscopia à 300m, mais descendez à gauche rue Roger Béteille, qui passe à l'entrée de l'usine, et au Musée des « Ailes Anciennes » et arrive au « rond-point du Concorde » (N224), début de la VoieVerte de 22km de l'itinéraire Airbus A380 (voir site AF3V) (Km 5).

Là traversez et prenez la piste cyclable qui conduit à l'entrée Est du MEETT, en face du terminus Tram T1 (Km 5,9).

Pour le retour voici une variante verte et urbaine sur pistes cyclables côté Blagnac ville : franchissez la M902 au rond-point près du MEETT (bel aménagement) et rejoignez la piste bordant le tram T1, Bd H. Ziegler, puis suivez dans l'axe la rue G. Sand, passez place G. Brassens (Km 9,4), puis coulée verte de l'ancien chemin d'Aussonne, puis à gauche collège J. Mermoz et rue H. Martin, puis à droite chemin d'Aussonne, puis à gauche avenue Gén. de Gaulle, avenue H. Matisse, et rue du Château d'Uzou, puis en descente le Cheminement des Maraichers, puis à droite chemin des Ramiers, puis à gauche Voie Verte du bord de Garonne jusqu'au Vieux Pont de Blagnac (Km 14,7). La place du Capitole est à 5,4km.

Boucle Capitole-Aéroport-MEETT (balades 101 et 103) avec retour par Blagnac : 28km. Le site geovelo <https://www.geovelo.fr/toulouse/route> propose deux itinéraires voisins des nôtres.



Entrée du MEETT

# à vos agendas

**2 Pieds  
roues** LA MARCHÉ  
LE VELO   
ASSOCIATION  
WWW.2P2R.ORG

88 Bvd de l'Embouchure  
31200 Toulouse  
<https://www.2p2r.org/>  
Mél : [contact@2p2r.org](mailto:contact@2p2r.org)  
Tél / Fax : 05 34 30 94 18

Permanence :  
le mercredi de 17h à 19h

Fédération française des Usagers  
de la Bicyclette : FUB  
12 rue des Bouchers  
67 000 Strasbourg  
[www.fub.fr](http://www.fub.fr)  
Mél : [contact@fub.fr](mailto:contact@fub.fr)  
Tél : 03 88 75 71 90

Lectrice-Correctrice  
Annik Leparoux  
Conception Publication  
Didier Joint

## RÉUNIONS (ouvertes à toutes et tous !)

Le Conseil d'Administration se réunit le dernier mercredi de chaque mois (en général), à 20h15 au local de l'association, 88 boulevard de l'Embouchure.

Prochaines dates : 31 mai, 05 septembre, 27 septembre, 25 octobre, 29 novembre, 20 décembre.

## BALADES NOCTURNES

Toutes les infos et agenda sur: <http://bntoulouse.wordpress.com>

## BALADES DU DIMANCHE

Programme détaillé sur : <https://www.2p2r.org/balades-guides/>

Prochaines dates : 6 mai : balade vers Carbonne, 13 mai : balade vers Valence d'Agen, 20 mai : de Castres vers Mazamet et la passerelle d'Haupoul, 29 mai : Une boucle vers Merville, 3 juin : Au départ de Toulouse, une boucle de 60 km vers la forêt de Buzet, Du 9 au 12 juin : 4 jours itinérants vers St Bertrand de Comminges, 18 juin : Verdun/Garonne, le vélo musical avec l'association APOAC, 24 et 25 juin : en bord de mer vers Narbonne.

## Et aussi...

*Fête du vélo à Pibrac du 11 au 14 Mai organisée par Pibraction Environnement*

*Fête des 3 Quartiers le samedi 3 juin sur le Port de l'Embouchure*

*Opération AYM Printemps du 29 mai au 9 juin.*